



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5
8	9	10 18h30 : rencontre du conseil d'établissement	11	12
15	16	17	18	19
22	23  Dernière journée de classe 	24 Congé férié Fête Nationale du Québec	25	26
29	30			

En vrac

Remise des bulletins

Les bulletins seront envoyés par la poste.

Classement des élèves

Nous procéderons d'ici quelques semaines au classement des élèves pour l'année scolaire 2020-2021. Nous vous rappelons que le classement des élèves appartient aux titulaires. Un grand soin est apporté à cette opération afin que les groupes soient les plus équilibrés et harmonieux possibles.

La formation des groupes sera annoncée à la rentrée scolaire, le 27 août prochain.

Listes des fournitures scolaires

Vous recevrez la liste des fournitures par courriel au cours de la dernière semaine de juin. Les listes seront également disponibles sur le site Internet de l'école.

Étant donné les circonstances, pour le moment aucune sortie n'a été planifiée pour la prochaine année, mais si la situation change, les sorties vous seront annoncées et vous recevrez les informations nécessaires pour le paiement de celles-ci.

La rentrée scolaire 2020-2021

La rentrée scolaire se fera le jeudi 27 août.

Les parents des élèves du préscolaire recevront une lettre contenant des informations sur la rentrée progressive échelonnée sur trois jours.

Politique d'admission à la CSDM : à retenir

- Dorénavant, un élève qui s'absente pour plus de 20 jours d'école (ce qui inclut les journées pédagogiques) verra son dossier désactivé. Lors de son retour, le parent devra réinscrire l'élève à son école de quartier.

Si l'élève était en libre choix avant son départ, lorsqu'il reviendra, le parent devra aller inscrire son enfant dans son école de quartier puisque le libre choix est permis seulement pendant la période officielle d'inscription.

- Un élève verra son inscription annulée et ce, même s'il a une raison valable, s'il n'est pas de retour après 10 jours ouvrables suivant la rentrée. Le parent devra présenter les documents requis pour effectuer une nouvelle demande d'inscription. L'élève pourrait alors faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe. De plus, si l'élève est inscrit en libre-choix, le parent devra aller inscrire son enfant dans son école de quartier puisque le libre choix est permis seulement pendant la période officielle d'inscription.

Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement de l'école aura lieu de façon virtuelle le 10 juin 2020. Le projet d'ordre du jour sera déposé dans les jours qui viennent sur le site de l'école : <https://st-louis-de-gonzague.csdm.ca/ecole/structure/>

Étant donné les circonstances exceptionnelles qui empêchent la tenue publique de cette rencontre, le conseil d'établissement vous invite à transmettre vos questions ou vos commentaires par courriel avant le 10 juin à midi à l'adresse suivante : ce.stlouisdegonzague@gmail.com

SPVM Brigadiers scolaires

Le SPVM est à la recherche des brigadiers scolaires disponible à travailler à partir du 24 août 2020.

- Début de l'emploi** : À partir du 24 août 2020.
- Taux horaire** : 18,34 \$/heure (19 \$ \$/heure à partir du 15 août 2020)
- Horaire coupé** (matin, midi et après-midi)
- Lieu de travail** : En fonction de votre secteur de résidence
- Distribution d'équipement de protection**
- Étapes à venir** : Entrevue téléphonique, examen médical et accréditation sécuritaire (enquête)
- Formation rémunérée** (1 journée)

Comment postuler

Pour postuler, le candidat doit se rendre sur le site Internet de la Ville de Montréal et soumettre sa candidature via la postulation en ligne en cliquant sur le lien suivant :

[Poser ma candidature - Brigadier scolaire surnuméraire](#)

Pour obtenir de l'information supplémentaire, consultez le site Internet du SPVM : www.spvm.qc.ca ou contactez la Division dotation sécurité publique par courriel au Brigadier.Scolaire@spvm.qc.ca

Merci beaucoup pour votre collaboration.

Bonnes vacances !!!

Le contexte actuel a entraîné, en raison de la fermeture des établissements, une fin abrupte de l'année scolaire, mais nous espérons une réouverture normale pour la prochaine rentrée. Je profite de ce moment pour vous dire que tout le personnel de l'école s'unit pour vous souhaiter une agréable saison estivale qui vous permettra de profiter de l'extérieur et de passer de bons moments avec votre famille et vos amis.

Merci pour votre collaboration, votre disponibilité et le soutien que vous apportez à votre enfant, notre élève.

Si vous souhaitez vous impliquer davantage, le conseil d'établissement et l'organisme de participation des parents sont des lieux privilégiés pour le faire. Vous serez appelés à manifester votre intérêt pour l'un de ces comités le 17 septembre prochain, lors de l'Assemblée générale annuelle des parents. Des informations supplémentaires suivront à la rentrée. Gardez à l'esprit que la seule qualification requise est celle d'être parent.a

Bienvenue à tous!